

## Et si l'épargne solidaire finançait le développement économique de notre territoire ?

### Synthèse de la rencontre du 14 nov. 2012 et perspectives



### Organisation d'une conférence - débat

Le 14 novembre 2012 s'est tenue à Besançon une **conférence-débat** sur le thème : « **Emploi, logement, solidarité, ... Et si l'épargne salariale finançait le développement économique de notre territoire ?** ». Cette rencontre était organisée par Habitat et Humanisme Doubs et Franche-Comté Active, en présence de :

- Marie-Guite DUFAY, Présidente de Région Franche-Comté (**MGD**)
- Patrice GARNIER, Président de la Société d'Investissement France Active (**PG**)
- Bernard DEVERT, Président d'Habitat et Humanisme France (**BD**)
- François DE WITT, Président de Finansol (**FDW**)
- Pierre WORMS, Président du Réseau Entreprendre Franche-Comté (**PW**)

C'était la première fois qu'une telle rencontre était organisée à l'échelle régionale sur cette thématique. **La finalité est de créer un circuit court de l'épargne salariale solidaire en Franche-Comté.** Cela afin que les produits d'épargnes des entreprises locales soient réinvestis sur le territoire régional et permettent son développement en termes de création et consolidation d'emplois et d'habitat social.

Cette manifestation a été une **véritable réussite**. Elle visait un public divers : Entreprises, Comité d'entreprises, syndicats, entreprises solidaires, banques, chambres consulaires, élus, partenaires institutionnels. La cible étant principalement les entreprises pouvant participer à l'épargne salariale. Plus de 1 500 invitations ont été envoyées individuellement. **106 personnes étaient présentes, venant de différents horizons** (une vingtaine d'entreprises, une vingtaine d'associations, une quinzaine de banques et organismes financiers, une quinzaine de structures institutionnelles et élus, les chambres consulaires et quelques particuliers).

L'évènement a également bénéficié d'une bonne couverture presse (télévisée, radio, écrite).

### Extraits de la conférence - débat

Il est difficile de résumer en quelques phrases des présentations, échanges et débats aussi riches, mais **voici citées ici en quelques lignes les principales idées qui en sont ressorties**. Les intervenants sont mentionnés à partir de leurs initiales : En plus des invités (voir ci-dessus) : **PFB** : Pierre-François BERNARD, Président de Franche-Comté Active (FCA) ; **FC** : Frédéric CUSCO, Directeur FCA ; **PC** : Pierre CHAVELET, Président Habitat Humanisme Doubs ; **GSM** : Grégory SCHNEIDER-MAUNOURY, gestionnaire de placement Inter-expansion ; **AF** : Arnaud FEVRE, Directeur Administratif et Financier Streit ; **MCP** : Marie-Christine PECHEUR, Responsable Maison Relais.

## L'économie Sociale et Solidaire (ESS)

- L'Économie Sociale et Solidaire est souvent perçue comme une **économie de réparation** (PFB et BD)  
– Mais L'économie sociale et solidaire n'est pas un résidu, à côté du reste, mais elle **a une ambition transformatrice et innovante** (BD). **L'ESS rassemble sur les territoires, elle crée du lien entre entreprises et associations avec une contagion positive** (PFB).

## La finance

- La finance a pour **rôle d'être une conscience critique de la société**, on parle de **finance responsable**, la finance doit être consciente avant d'être responsable. Sa mission est **d'allouer les actifs financiers au meilleur des intérêts du reste de la société** (GSM).

## L'investissement socialement responsable

- La notion de transparence importante : On connaît la composition du portefeuille les **fonds socialement responsables**, c'est le seul fonds, dans la finance, à avoir cette **transparence** (GSM)
- **L'investissement Socialement Responsable (ISR)** peut se pratiquer différemment selon les pays, en Asie, par exemple on parle **d'investissement avec impact** (nombre d'emplois créés, nombre de personnes relogées) (GSM).

## L'épargne salariale solidaire, une épargne qui a du sens (FDW)

- Le principe du **circuit court de l'épargne redonne du sens à l'économie régionale** (PFB)
- Il s'agit de **créer des emplois durables et non délocalisables**, l'épargne salariale solidaire **donne une chance à des projets que la finance classique ne financerait pas, il faut apprendre à prendre des risques ensemble** (FC).

L'épargne salariale solidaire permet de **développer le dialogue dans l'entreprise autour d'une cause commune** (AF).

Au-delà de l'entrée financière, il y a un **impact social** : cela permet de **recréer du lien**. Cela profite à tous, **c'est une circulation de bonne énergie** (MCP).

- **Pour la création d'un projet, on regarde en premier l'homme, le créateur, avant même le projet et le business plan. Importance de l'enthousiasme avec humilité** (PW).

## Finance solidaire et crise

- Faisons **que la crise soit une métamorphose** (PFB).
- **L'État providence s'affaiblit**, cela peut permettre **d'avantage de solidarité**, les « inclus » doivent s'intéresser à ceux qui sont en retrait, on retrouve la **notion d'entrepreneuriat**. Des réflexions se construisent entre deux mondes, associations et entreprises, cela peut permettre une **nouvelle entreprise sur le terrain de la solidarité**. Il y a une **prise de conscience générale** (BD).
- Le contexte est difficile, mais la **tendance est à une prise de conscience** : dans la gestion des fonds, dans les organisations syndicales (comité intersyndical sur épargne salariale), dans certaines grandes entreprises, dans le développement de circuits courts, et **cela donne du sens et des valeurs** (PG).
- En pleine crise économique engendrée par la finance, les besoins sociaux augmentent. **Les modèles d'hier ne peuvent plus avoir cours** (subventions publiques). Cela nécessite **d'autres modèles** à travers les liens entre le monde associatif et le monde économique. Ce sont les effets positifs de la crise, vive la crise, elle fait bouger ! (MGD).
- **L'engagement fort de la société civile peut rassurer sur l'avenir** (MGD).
- On fait « l'éloge » de la crise ce soir, c'est juste, **l'éloge nous met devant une nouvelle horloge au regard du temps de l'économie** (BD).



### A méditer

- *Le logement du pauvre n'est pas un pauvre logement (PC) – Sans toit on ne peut pas être soi (BD) – L'habitat ne doit pas être un marqueur social (BD).*
- *Quand un rêve ne se réalise pas, c'est qu'on ne l'a pas suffisamment rêvé (BD).*
- *Nous ne sommes pas mauvais en France pour voir comment gagner de l'argent, nous sommes assez bons pour savoir comment le dépenser, mais pour épargner, tout le monde est paumé ! (FDW).*
- *Nous irons sur de nouveaux modèles économiques si nous avons le courage de l'utopie, avec des hommes et des femmes raisonnables, rien ne bouge. Ce qui apparait déraisonnable aujourd'hui se révèle souvent la sagesse de demain (BD).*
- *Il faut des entrepreneurs sociaux, pour résoudre des problèmes de société, plus que pour gagner de l'argent. La Franche-Comté, tout comme Rhône-Alpes et le Nord, sont des régions entreprenantes (FDW). La Franche-Comté est également une terre d'utopie (MGD).*
- *A partir des richesses d'un territoire, réveiller les talents, les faire découvrir. Quand on crée les raisons de la solidarité, on fait naître les projets avec la capacité d'entreprendre. C'est une question de sens, dans ses deux dimensions : qui a de la force, une dimension, et qui marque une orientation (BD).*
- *Passer des convictions partagées aux ambitions partagées (PW).*

### Idées pour aller plus loin

- *Aux Etats Unis, la loi oblige les banques à dire ce qu'elles font. En France, les banques ne sont pas assez transparentes : **comment l'épargne collectée par les banques est utilisée pour le développement économique de la Région (au-delà du solidaire) ?** Les actifs peuvent être utilisés pour servir l'économie territoriale et solidaire. **Idée d'expérimenter cette transparence des banques en Franche-Comté (MGD).***
- ***Communiquer**, informer davantage auprès des entreprises (PW).*
- *Le livret développement durable (LDD) pourrait évoluer vers **un livret développement durable et solidaire (LDDS)** avec un pourcentage fléché sur les projets d'entreprises solidaires. Cela pourrait être proposé sans être imposé (FDW).*
- *Il existe un droit de la société (code civil), mais pas de **droit des entreprises** : Idée de voir comment susciter cela et y travailler (BD).*
- *L'épargne solidaire représente un pour mille du patrimoine financier français, **objectif de passer à un pour cent**, il y a de la marge et **c'est à portée d'intelligence**. Cela permettrait de réconcilier l'économie et le social (BD).*





## Un exemple concret

L'association TRI (Quingey -25) est une structure d'insertion par l'activité économique qui intervient en milieu rural. Grâce à ses activités de blanchisserie et de Ressourcerie, elle emploie environ 57 ETP dont 33 en insertion.

En 2012, elle a bénéficié de 60 000 € au travers de l'épargne salariale solidaire en vue d'agrandir ses locaux et développer son activité de réemploi.



## Quelques éléments techniques

### Epargne salariale solidaire, késako ?

Depuis 2001, les salariés peuvent placer leur épargne salariale sur des fonds solidaires proposés dans les différents plans d'épargne de leur entreprise. Les fonds communs de placement d'entreprise sont alimentés par la participation, l'intéressement, les versements libres des salariés et l'éventuel abondement de l'entreprise. L'épargne salariale solidaire fonctionne sur les mêmes mécanismes, mais une partie des placements soutient des activités de nature solidaire : Création ou consolidation d'emplois non délocalisables dans les entreprises solidaires locales, rénovation ou construction de logements de qualité pour accueillir des familles en difficulté.

### Qui peut bénéficier des produits d'épargne ?

Les produits d'épargne solidaire permettent le financement de projets de développement économique portés par des « entreprises solidaires ». Cet agrément signifie que l'entreprise répond à certains critères (statut, salariés en contrat aidés, fourchette de rémunération plafonnée, ...).

### Extrait de la conférence du 14 novembre 2012 :

- **Quelques Chiffres :**
  - L'épargne solidaire représente **1 pour 1000 du patrimoine financier des français**
  - **12 millions de salariés concernés par l'épargne salariale, 5 à 600 000 épargnent**
  - Au 30 juin 2012, l'épargne salariale solidaire représente **2.6 milliards d'euros**, soit 60% de l'épargne solidaire, ce montant est aujourd'hui dépassé et devrait prochainement atteindre les 4 milliards.
- **Le Fonds Régional d'Investissement d'Avenir :** CDC et Région Franche-Comté ont mis en place ce fond de garantie avec l'argent collecté localement, cela renforce la proximité et permet une traçabilité. Il est important pour l'entreprise épargnante de voir les résultats (FC).
- La finance solidaire finance des dynamiques sociales, mais il s'agit bien d'un investissement, il est **important qu'il y ait des outils financiers** : le gestionnaire investit dans les **sociétés d'investissement, ou des sociétés foncières**, pas directement dans les associations (GSM).

- **Concrètement**, pour la mise en place dans votre entreprise : Rencontre de l'entreprise par Habitat et Humanisme (HH) et/ou Franche-Comté Active (FCA), courrier de l'entreprise au gestionnaire de placement demandant de privilégier l'épargne salariale solidaire sur HH et/ou France-Active. Puis intervention de HH et

FCA auprès du gestionnaire pour vérifier que le contrat est respecté. Enfin, l'entreprise, et donc les salariés, sont informés des projets réalisés grâce à leur épargne (JMP).

- **Le Forfait social :** Le 4 juillet dernier, en Conseil des Ministres, le gouvernement a présenté des mesures concrètes pour réduire le déficit public. Parmi ces mesures, l'une concerne le **relèvement de 8% à 20% du forfait social appliqué à l'épargne salariale**. Cet alourdissement risque de rendre moins attractif ce type de "rémunération différée" et donc de porter directement atteinte au développement de la finance solidaire. (FINANSOL, 16/07/2012).



De nombreuses entreprises solidaires, qui agissent en faveur de l'emploi et du logement social, sont financées via cette épargne. **En 10 ans**, grâce à ces entreprises, **200 000 emplois non délocalisables ont ainsi été créés ou consolidés**, **82 700 entreprises** ont pu être soutenues et près de **35 000 personnes** ont retrouvé un logement décent (Résultats du Baromètre 2012 Finansol/La Croix).

Face à cette annonce, Finansol mène une action de sensibilisation du Parlement : "L'objectif est d'obtenir un taux réduit pour le relèvement du forfait social applicable à l'épargne salariale, lorsque les salariés choisissent un fonds d'épargne salariale solidaire". Tout en étant consciente des enjeux de réduction du déficit public, **Finansol propose donc que l'épargne salariale investie dans des fonds solidaires (FCPE solidaires) bénéficie d'un taux de « forfait social » réduit à 16% soit 4 points de moins que le taux de droit commun proposé par le projet de loi de finance rectificative.**

- Il existe un comité de label pour attribuer le **label « entreprise solidaire »**, il est composé de la banque de France, de journalistes, ... et présidé par un ancien membre de la Fondation de France et du Crédit Coopératif. Ce comité veille à ce que la partie non solidaire du fond soit socialement responsable, ce qui est différents du fond éthique. Le **socialement responsable** ne pratique pas l'exclusion, le fond éthique la pratique. Une entreprise pétrolière peut donc être socialement responsable. Ce comité se réunit 4 à 5 fois par an, aujourd'hui 120 « produits » sont labellisés, et en 2012, 9 ont été délabélisés (FDW).

## Pour en savoir plus

**Plusieurs entreprises franc-comtoises se sont d'ores et déjà engagées dans la démarche.**

Des **réflexions sont en cours concernant les perspectives 2013** (présentation de la démarche aux différents partenaires, organisation de rencontres régionales des entreprises, ...).

Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter :

Franche-Comté Active	Habitat et Humanisme Doubs
Frédéric CUSCO 10 avenue Clémenceau – Besançon Tél. : 03 81 25 07 60 Mail : contact@franchecomteactive.org	Jean-Marie PARRENIN 7 rue Voirin – Besançon Tél. : 06 45 79 29 80 Mail : habitat-humanisme.doubs@wanadoo.fr



Merci aux partenaires qui nous ont soutenus dans l'organisation de cette initiative :